

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■																			
		c13	commerce d'hébergement		■(a)																		
		p1	communautaire récréatif			■																	
		u1	utilité publique légère				■																
		LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	1	0	0															
				Nombre de logements	max.	1	0	0															
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■	■																		
		Jumelée																					
		Contiguë																					
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	2	--																	
		Largeur minimum	(m)	7	7	--																	
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	80	80	--																	

TERRAIN		Superficie minimum	(m ²)	800	1500	--															
		Largeur minimum	(m)	20	30	--															
		Profondeur minimum	(m)	30	30	--															

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	8	8	--																
		Avant maximum	(m)	--	--	--																
		Latérale minimum	(m)	3	3	--																
		Total des deux latérales minimum	(m)	6	6	--																
		Arrière minimum	(m)	6	6	--																
		Espace naturel	(%)	30	30	--																
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	0,4	--																
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--	--																
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--	--																

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)	(2) (3)																		
		(6)	(4)(5)																		
		(7)	(6)(8)																		
		(9)	(9)																		

ZONE:	Ht 314
Résidentielle et touristique	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :
(a) excluant l'hébergement d'envergure et routier

DISPOSITIONS SPÉCIALES :
(1) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
(2) Art. 8.4.4 - Salle à manger
(3) Art. 8.4.6 - Usage additionnel «service médical et professionnel» à un commerce d'hébergement
(4) Art. 13.4 - Affichage à l'extérieur du centre-ville
(5) PIIA 001 - Établissement d'hébergement dans certaines zones
(6) PIIA 002 - Implantation en montagne
(7) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
(8) Art. 14.5 Regroupement de chalets en location
(9) PIIA 013 travaux de construction dans certaines zones

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2016-12-15	2016-U53-63	PIIA 013

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	2009-U53	
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	2009-U54	
MISE À JOUR:	avril 2017	314